
[Imprimer](#)

Accord-cadre entre CCI France et EDF : CCI Business au service des chantiers industriels du groupe

Image

Le Groupe EDF et CCI France signent un accord-cadre sur les énergies décarbonées pour favoriser le développement de l'activité industrielle et de l'emploi en France.

Mercredi 28 mars, au salon Global Industrie, **Jean-Bernard LEVY, Président Directeur Général**

d'EDF et Pierre GOGUET, Président de CCI France, ont signé un accord-cadre qui renforce leur coopération dans deux secteurs d'investissement prioritaires du groupe EDF en matière de production d'électricité bas carbone en France : la performance et la sûreté du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables (hydraulique, éolien terrestre et maritime, solaire...).



L'objet de l'accord est de renforcer une coopération déjà à l'oeuvre sur certains territoires et de généraliser les bonnes pratiques. Il prévoit notamment l'**extension des espaces CCI Business Nucléaire et CCI Business Energies Renouvelables** afin de faciliter l'accès des PME-PMI des territoires aux chantiers industriels du groupe EDF. L'accord prévoit également de développer de nouveaux outils tels que des diagnostics territoriaux, des cartographies d'entreprises et de compétences locales, l'adaptation des besoins de formation et l'organisation de forums industriels.

L'accord a vocation à être décliné sur les territoires entre les différentes CCI concernées et les sites de production d'EDF. Il renforcera ainsi l'ancrage des ouvrages de production dans leur environnement économique et social et contribuera à la mobilisation des compétences et du tissu industriel local.

[Lire le communiqué](#)